

**RAPPORT SUR LA MISE EN OEUVRE DES AGENDAS REGIONAUX ET
INTERNATIONAUX: REVUE DU PARTENARIAT MONDIAL POUR LE
DEVELOPPEMENT EN AFRIQUE DE L'OUEST**
(OMD 8)

Table des matières

<i>Liste des tableaux</i>	<i>ii</i>
<i>Liste des graphiques</i>	<i>iii</i>
SIGLES ET ABREVIATIONS	<i>iv</i>
1. INTRODUCTION	1
2. BREF APERÇU DE LA REALISATION DES OMD EN AFRIQUE DE L'OUEST	2
3. LE PARTENARIAT MONDIAL POUR LA REALISATION DES OMD EN AFRIQUE DE L'OUEST	4
3.1. AIDE PUBLIQUE AU DEVELOPPEMENT	5
3.2. LES INVESTISSEMENTS DIRECTS ETRANGERS	12
3.3 LA DETTE EXTERIEURE	14
3.4 ACCES AU MARCHÉ : Promotion du commerce international	16
3.5 PARTENARIAT MONDIAL POUR L'ACCES AUX MEDICAMENTS ESSENTIELS	17
3.6 PARTENARIAT MONDIAL EN MATIERE DE TRANSFERT DE TECHNOLOGIE	18
CONCLUSION	20

Liste des tableaux

<i>Tableau 1: Volume du Flux d'investissement direct étranger (millions de dollar US).....</i>	<i>13</i>
<i>Tableau 2: Proportion du Flux d'investissement direct étranger (millions de dollar US)</i>	<i>14</i>
<i>Tableau 3 : Initiative PPTE en Afrique de l'Ouest : Engagements et perspectives 1/_ Mars 2008 (en millions de dollars US et en valeur actualisée nette à la date d'approbation)</i>	<i>166</i>
<i>Tableau 4: Part des exportations (% du PIB).....</i>	<i>177</i>
<i>Tableau 5: Proportion de la population ayant durablement accès à des médicaments de base d'un coût abordable</i>	<i>188</i>
<i>Tableau A1: OMD 8 et ses indicateurs de suivi.....</i>	<i>222</i>
<i>Tableau A2: Aide publique au développement Net en pourcentage des PIB des Donateurs de l'OCDE et du CAD.....</i>	<i>23</i>
<i>Tableau A 3: Aide publique au développement (Millions de \$ US).....</i>	<i>24</i>
<i>Tableau A 4 : Aide Publique au Développement par tête (US \$/tête).....</i>	<i>25</i>
<i>Tableau A5 : Aide publique au développement non liée, en pourcentage.....</i>	<i>26</i>
<i>Tableau A6 : Nombre de ligne téléphonique et de cellulaires pour 100 habitants</i>	<i>27</i>
<i>Tableau A7 : Nombre de ligne de cellulaires pour 100 habitants.....</i>	<i>28</i>
<i>Tableau A8 : Nombre d'utilisateurs d'Internet pour 100 habitants</i>	<i>29</i>

Liste des graphiques

<i>Graphique 1 : Aide publique au développement octroyée par les pays donateurs de l'OCDE et du CAD en pourcentage de leur PIB.....</i>	<i>7</i>
<i>Graphique 2 : Evolution du Volume de l'APD en Afrique de l'Ouest (Millions de \$ US).....</i>	<i>7</i>
<i>Graphique 3 : Aide publique au développement (Millions de \$ US)</i>	<i>8</i>
<i>Graphique 4 : Aide publique au développement par tête (US \$ / tête).....</i>	<i>10</i>
<i>Graphique 5 : Nombre de lignes téléphoniques et de cellulaires pour 100 habitants.....</i>	<i>19</i>
<i>Graphique 6 : Nombre d'utilisateurs d'Internet pour 100 habitants.....</i>	<i>19</i>

SIGLES ET ABREVIATIONS

APD :	Aide publique au développement
APE :	Accords de partenariat économique
CDMT :	Cadre de dépenses à moyen terme
CEA :	Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique
CEDEAO :	Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest
CNUCED :	Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement
CAD/OCDE :	Comité d'aide au développement de l'OCDE
DSRP :	Document de stratégie pour la réduction de la pauvreté
FMI :	Fonds monétaire international
IADM	Initiative d'allègement de la dette multilatérale
IDE :	Investissements directs étrangers
OCDE:	Organisation pour le développement et la coopération économique
OMC :	Organisation mondiale du commerce
OMD :	Objectifs du Millénaire pour le développement
OMS :	Organisation mondiale de la santé
PIB :	Produit intérieur brut
PNB :	Produit National brut
PNUD :	Programme des Nations Unies pour le développement
PPTE :	Pays pauvres très endettés
SIDA :	Syndrome de l'immunodéficience acquise
SRP :	Stratégie de réduction de la pauvreté
TIC :	Technologies de l'information et de la communication
UEMOA :	Union économique et monétaire ouest-africaine
UIT :	Union internationale des télécommunications
UN :	Nations Unies
UNICEF :	Fonds des Nations Unies pour l'enfance
UNSTATS:	Division de la statistique des Nations Unies
VIH :	Virus de l'immunodéficience humaine

1. INTRODUCTION

1. La Déclaration du Millénaire adoptée par l'Assemblée Générale des Nations Unies en septembre 2000 avait insufflé une nouvelle dynamique au partenariat mondial pour le développement des pays pauvres de la planète. En effet, c'est à travers cette déclaration que les dirigeants de la planète avaient solennellement réitéré leur ferme engagement à agir ensemble pour relever les défis majeurs auxquels le monde est confronté dans sa quête de progrès économique et social. A cette occasion, ils avaient défini les axes stratégiques devant soutenir les actions de développement dans le monde en général, et dans les pays en voie de développement en particulier. Ces axes stratégiques couvrent des domaines aussi variés que la paix, la sécurité et le désarmement, le développement socio-économique et l'élimination de la pauvreté, la protection de l'environnement, les droits de l'homme, la démocratie et la bonne gouvernance, et la protection des groupes vulnérables.

2. La Déclaration accorde une place privilégiée à l'Afrique qui concentre le plus de vulnérabilités, et en appelle à la communauté internationale à répondre aux besoins spéciaux de ce continent afin de l'aider à instaurer une paix et un développement durables, à éliminer la pauvreté et à s'intégrer dans l'économie mondiale. Elle avait ainsi suscité un nouvel espoir sur le continent africain.

3. C'est pour traduire la Déclaration du Millénaire en des termes concrets et mesurables, que les Agences des Nations Unies, la Banque Mondiale, le FMI ainsi que l'OCDE ont défini les Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) comportant un total de huit objectifs, vingt et une cibles, et soixante indicateurs qui devraient servir de cadre à la programmation, à l'assistance technique, au financement ainsi qu'au suivi et à l'évaluation des initiatives de développement dans les pays pauvres.

4. Pour mobiliser les ressources financières massives que nécessite leur réalisation en vue de lutter contre la pauvreté et assurer un développement durable dans les pays en développement, en l'occurrence en Afrique, les OMD misent certes sur la nécessité d'accroître les ressources, tant budgétaires que non budgétaires, la rationalisation des dépenses publiques et la lutte contre la fuite des capitaux, en vue d'améliorer les flux financiers internes. Mais c'est surtout l'importance des apports extérieurs requis qui a amené la communauté internationale à opter pour le partenariat global tel que préconisé par les OMD. Dans ce cadre, l'OMD 8 en particulier, en appelle aux concours extérieurs massifs sous forme d'aide publique au développement, d'allègement ou d'annulation de la dette et d'un meilleur accès au marché international pour les produits en provenance des pays pauvres. Ils préconisent également la coopération internationale pour l'accès des pays pauvres aux médicaments essentiels et le transfert des technologies.

5. Toutefois, la situation n'est guère reluisante en matière de mobilisation du partenariat global en faveur de la mise en œuvre des OMD, quelques années seulement avant la date butoire de 2015. Le rapport du Groupe de travail mis en place par le Secrétaire Général des Nations Unies sur les OMD est édifiant à ce sujet. En effet, il est maintenant établi que malgré les progrès constatés, le fossé demeure encore grand entre les engagements de la communauté internationale et les réalisations dans les domaines de l'aide, du commerce international, de la réduction du fardeau de la dette, de l'accès aux médicaments essentiels et à la technologie. Plus inquiétant

encore est le fait que la crise financière récente et la récession qu'il a induite dans plusieurs pays industrialisés pourraient remettre en cause les quelques acquis.

6. Le présent rapport a donc pour objectif de faire le point du partenariat global pour le développement en Afrique de l'Ouest tel que stipulé dans les diverses composantes de l'OMD 8, et d'en tirer les leçons et recommandations tant pour les pays bénéficiaires que pour les donateurs, en vue d'accélérer la concrétisation des engagements internationaux en faveur de la réalisation des OMD. Pour ce faire, il s'attarde d'abord sur la nature du partenariat global, donne un aperçu de la réalisation des OMD en Afrique de l'Ouest, avant de faire le point de la réalisation de l'OMD 8 dans ses différentes composantes en Afrique de l'ouest.

2. BREF APERÇU DE LA REALISATION DES OMD EN AFRIQUE DE L'OUEST

7. Tous les pays de l'Afrique de l'ouest ont adopté les OMD en les reflétant dans leurs documents de la stratégie de réduction de la pauvreté. Il faut rappeler que les OMD sont constitués de huit objectifs de développement découlant de la Déclaration du Millénaire. Ces objectifs consistent à (1): réduire l'extrême pauvreté et la faim ; (2) assurer l'éducation primaire pour tous ; (3) promouvoir l'égalité du genre et l'autonomisation des femmes ; (4) réduire la mortalité infantile ; (5), améliorer la santé maternelle ; (6) lutter contre le VIH/Sida et d'autres maladies ; (7) assurer un environnement durable ; et (8) mettre en place un partenariat mondial pour le développement - à l'horizon 2015.

8. Cependant, les réalisations en matière des OMD demeurent en deçà des espoirs dans la sous région ouest africaine. En effet, dans le domaine de la croissance économique, en dépit de la bonne performance qui est restée en moyenne au-dessus de 5% au cours des dernières années en Afrique de l'Ouest, cette croissance n'a pas été aussi forte et soutenue à 7% ou plus comme requis pour atteindre les OMD. Pour l'ensemble de la sous région, la croissance économique s'élevait à 3,8 % en 2001, puis a fléchi pour s'établir à 2,5% en 2002. En 2003, la sous région a enregistré une très bonne performance, affichant 7,3 %. Cependant, cette performance n'a pu être maintenue pendant longtemps ; elle est tombée à 5 % en 2004 avant de se redresser légèrement à 5,5 % et 6,1 % en 2005 et 2006, respectivement. Cette performance a reculé de nouveau en 2007 pour s'établir à 5.1 % et 5.2% en 2008 (CEDEAO, 2002-2008).

9. Par ailleurs la croissance a été tirée surtout par les secteurs à faible intensité de main d'œuvre comme les ressources minérales (pétrole au Nigeria par exemple) et les minéraux qui ont peu d'impacts directs sur le bien-être des populations. Elle n'a donc pas permis de créer des emplois et de réduire la pauvreté de façon significative. Des politiques axées sur le développement des secteurs à fort potentiel de croissance et impliquant de larges couches de la population sera nécessaire pour assurer un renversement de ces tendances dans la sous région qui compte 11 PMA sur 15.

10. Selon la CNUCED, les estimations de la pauvreté montrent qu'en moyenne, un citoyen sur deux dans les pays les moins avancés vit avec moins de 1 \$ par jour, et les projections montrent que ce nombre augmentera au lieu de baisser jusqu'en 2015, si les tendances actuelles persistent. En d'autres termes, vers l'échéance fixée pour la réalisation des OMD, davantage de personnes dans les pays les moins avancés (essentiellement africains) vivront dans l'extrême précarité plus que par le passé. Il est évident, par conséquent, qu'une approche globale est

nécessaire pour aider le « milliard des pauvres du bas de l'échelle » à échapper à la pauvreté et à atteindre les OMD. Il s'agira en particulier de surmonter les quatre pièges définis par Collier (2007), à savoir le piège des conflits, le piège des ressources naturelles, le piège d'être enclavé et d'avoir de mauvais voisins, ainsi que le piège de disposer d'une gouvernance faible ou tout simplement mauvaise. C'est en raison de cette situation et pour sensibiliser davantage la communauté internationale à prendre à corps la lutte contre la pauvreté que le Secrétaire général des Nations Unies Ban Ki-Moon a appelé à faire de 2008 l'année du « milliard des pauvres du bas de l'échelle ».

11. Dans le domaine de l'éducation, des améliorations sont constatées dans les taux nets de scolarisation dans l'enseignement primaire partout en Afrique de l'Ouest, depuis l'adoption des OMD. Si cette tendance devait persister, de nombreux pays d'Afrique de l'Ouest atteindraient l'objectif de la réalisation de l'éducation primaire universelle. Cependant, ces progrès demeurent insuffisants dans certains pays, notamment le Burkina Faso et le Niger qui enregistraient des taux de 47,5 % et 40 %, respectivement, en 2006. Les disparités régionales, ainsi que les inégalités urbaines/rurales demeurent élevées dans la sous-région.

12. L'Afrique de l'Ouest a également affiché une amélioration du taux d'alphabétisation des femmes âgées de 15 à 24 ans, par rapport à celui des hommes. En ce qui concerne l'alphabétisation, les disparités entre les sexes ont été considérablement réduites depuis 1990 dans tous les pays. Cependant, le Cap-Vert, le Ghana et le Nigeria sont les seuls pays qui enregistrent un écart de moins de 20 % entre les taux d'alphabétisation. L'ampleur de la tâche qui consiste à éliminer les disparités dans le domaine de l'éducation est, par conséquent, encore grande.

13. Très peu de progrès ont été aussi accomplis en vue de la réduction des taux de mortalité des moins de cinq ans, au cours de la période 1990-2005. La Côte d'Ivoire et la Gambie ont d'ailleurs enregistré une augmentation du taux de mortalité des moins de cinq ans au cours de cette même période

14. L'Afrique de l'Ouest a enregistré des progrès dans la lutte contre le VIH/Sida pour lequel les OMD prévoient, d'ici à 2015, de renverser la mauvaise tendance et d'endiguer la propagation de la maladie. En effet, la prévalence de la pandémie dans la sous-région a d'abord progressé constamment, passant de 4,11 % en 1997 à 4,68 % en 1999 et 4,93 % en 2001. En 2003, l'on a observé un recul à 4,40 % qui s'explique par la baisse du taux de prévalence au Nigeria, en Côte d'Ivoire et au Burkina Faso. Ce recul s'est confirmé en 2007. L'Afrique de l'ouest est actuellement la sous région la moins touchée du continent, avec des prévalences nationales autour de 2%, comparées à un taux supérieur à 15% dans sept pays de l'Afrique Australe (Afrique du Sud, Botswana, Lesotho, Namibie, Swaziland, Zambie et Zimbabwe), et au-delà de 5% dans sept autres pays principalement en Afrique Centrale et en Afrique de l'est. (ONUSIDA, 2008).

15. Dans le domaine de l'environnement, les terres couvertes par les forêts ont baissé en Afrique subsaharienne de 3 % au total entre 1990 et 2005. En outre, il existe une perte de biodiversité, qui est à l'origine de 18 à 25 % des émissions de gaz à effet de serre, un facteur clé du changement climatique. Les pays d'Afrique de l'Ouest, en particulier, ne semblent pas bien placés pour renverser la tendance à la perte de ressources environnementales.

16. De manière générale, bien que certains progrès aient été enregistrés sur la réalisation des sept premiers OMD, ceux-ci sont encore trop lents et insuffisants pour soutenir le développement économique et social de la sous-région. En fait. Pour leur réalisation, les OMD avaient tablé sur une augmentation importante des ressources dont la plus grande partie devrait provenir de l'extérieur. Les analyses qui suivent font alors le point de la mobilisation de ces ressources dans le cadre du partenariat global préconisé par la Déclaration du Millénaire.

3. LE PARTENARIAT MONDIAL POUR LA REALISATION DES OMD EN AFRIQUE DE L'OUEST

17. L'approche préconisée pour financer les OMD induit des niveaux de dépenses publiques élevés jusqu'à l'horizon 2015. Cette approche consiste en l'estimation des dépenses nécessaires à la réalisation des cibles des OMD dans chaque secteur, puis une agrégation au niveau national et le calcul du déficit de financement à combler grâce au financement interne et externe en vue d'atteindre lesdites cibles. Les estimations du coût budgétaire obtenues grâce à cette approche varient considérablement, mais elles débouchent toutes sur un constat largement partagé, à savoir une importante augmentation du budget de l'Etat. Dans ces conditions, la question qu'il convient de se poser est de savoir dans quelle proportion les gouvernements devraient accroître les programmes de dépenses et d'où devraient provenir les fonds nécessaires. Il s'en suit que, compte tenu de la situation précaire des pays pauvres et des ambitions affichées par les OMD, leur réalisation requiert une mobilisation accrue des ressources internes, mais surtout des apports extérieurs encore plus substantiels. Les dernières estimations des Nations Unies tablent sur un financement externe de 75 milliards de dollars par an pour la réalisation des OMD à l'horizon 2015 dans les pays en développement.

18. La mobilisation des ressources internes essentiellement à travers l'effort fiscal et l'emprunt national est restée très insuffisante par rapport aux besoins de financement du développement en Afrique en général et dans la sous-région de l'Afrique de l'Ouest en particulier. Plusieurs raisons ont été avancées pour expliquer cette situation. Elles vont de la faiblesse de la pression fiscale et celle de l'épargne et des modalités de sa mobilisation.

19. En effet, les recettes fiscales en tant que sources principales de revenus de l'Etat, ne peuvent être mobilisées à la mesure des ambitions des OMD, comme l'indique le niveau moyen de la pression fiscale qui est resté faible autour de 12% du PIB entre 2003 et 2007 dans l'ensemble de la sous région. Ce ratio est largement inférieur à la moyenne africaine qui se situe autour de 22% du PIB ; sans l'Afrique de sud, ce ratio est de l'ordre de 16% du PIB pour le reste de l'Afrique subsaharienne. A titre de comparaison, dans l'OCDE, les recettes fiscales représentaient environ 32% du PIB en 2002 (CNUCED, 2007). En général, les efforts de recouvrement des recettes dans la sous région se heurtent à la fraude et à l'évasion fiscale que beaucoup de pays n'arrivent pas à juguler.

20. En ce qui concerne l'épargne intérieure, son niveau est passé de 25.9% du PIB en 2000 à 13.7% du PIB en 2001 et fluctue depuis entre 13.3% et 12.5% pour enfin atteindre 12.8% en 2007. Ce taux d'épargne de la sous-région est bien inférieur à la moyenne de l'Afrique subsaharienne (17% du PIB en 2005) et n'est pas en mesure de répondre aux besoins de ressource pour l'investissement. Certains états membres tels que la Sierra Leone et le Cap vert ont même enregistré des niveaux d'épargnes négatifs sur la période 2000-2007.

21. En plus de la faiblesse de l'épargne, le recours à sa mobilisation à travers l'emprunt national pour financer le développement reste très limité dans la plupart des pays. L'emprunt national qui suppose le transfert de ressources du secteur privé national vers le secteur public peut encourager la propension à épargner dans la mesure où il réduit la consommation intérieure. Cependant, il fait augmenter la dette intérieure qui doit être remboursée par la suite. Cela suppose pour l'Etat que la rentabilité des dépenses justifie le coût de l'emprunt, ou bien que les dépenses à effectuer permettraient d'améliorer ses recettes pour rembourser l'emprunt, ce qui ne semble pas être le cas des OMD dont les effets se situent beaucoup plus à moyen et long termes. En outre, l'on se souvient encore des distorsions engendrées par l'accumulation excessive de la dette sur le secteur privé national qui ont été l'une des causes du marasme économique que les programmes d'ajustement structures visaient à corriger dans les pays de la sous région au cours des décennies 1980 et 1990.

22. C'est donc au regard de la faiblesse des ressources mobilisables au niveau national que les OMD prônent le renforcement du partenariat mondial pour le développement basé sur un système commercial et financier international ouvert, et la priorité aux besoins particuliers des pays les moins avancés et des Etats insulaires en développement. Il s'agit notamment d'accroître l'aide et d'améliorer son efficacité par sa bonne utilisation et le ciblage des couches vulnérables ; de prendre des mesures propres à assurer la viabilité à long terme de l'endettement de ces pays ; et de faciliter l'accès de leurs produits aux marchés mondiaux. Le partenariat envisagé propose également une coopération internationale en faveur des pays pauvres pour la promotion des emplois décentés pour les jeunes, la disponibilité des médicaments essentiels à prix abordables, et l'accès aux nouvelles technologies, celles de l'information et de la communication en particulier. Par ailleurs, des efforts en matière de bonne gouvernance seront nécessaires à l'amélioration et à l'utilisation des apports extérieurs.

3.1. AIDE PUBLIQUE AU DEVELOPPEMENT

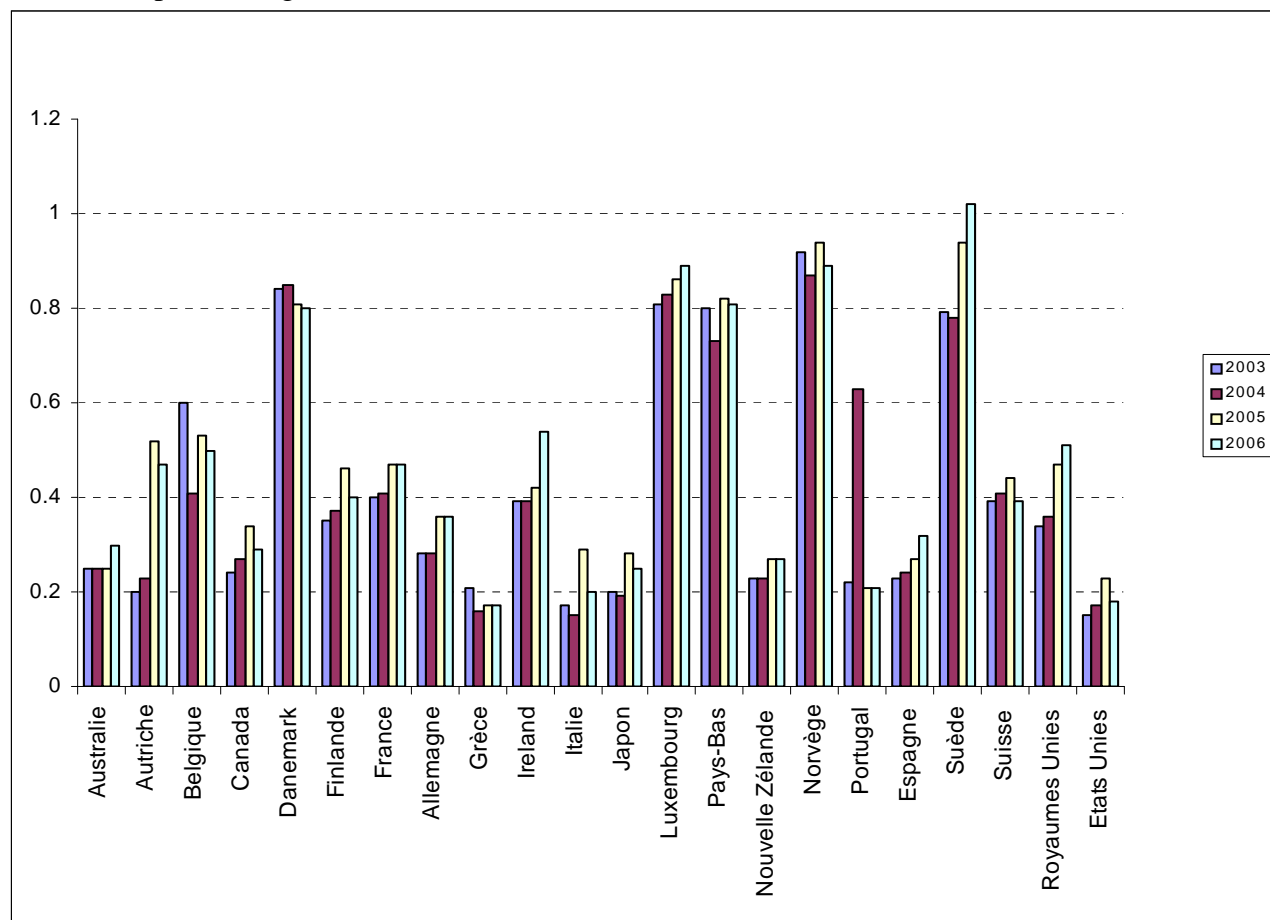
23. Pour réaliser les OMD, la communauté internationale appelle à l'octroi d'une aide publique au développement plus généreuse et consistante aux pays qui démontrent leur volonté de lutter contre la pauvreté. Cet appel a été réitéré dans le plan d'action de Bruxelles en 2001, le Consensus de Monterrey en mars 2002, et au Sommet du G8 de Gleneagles en 2005 qui a recommandé le doublement de l'aide à l'Afrique à l'horizon 2010. Il s'agit en l'occurrence pour les pays donateurs de relever leur soutien à hauteur de 0,70% de leur PNB, dont 0,15% aux pays les moins avancés, engagement pris depuis les années 1970, mais qui tarde à se matérialiser.

24. En plus des cibles quantitatives projetées, les pays donateurs, à travers la Déclaration de Paris sur l'efficacité de l'aide au développement de 2005, se sont aussi engagés à harmoniser et à coordonner leurs interventions et à les aligner sur les priorités nationales avec un accent particulier sur l'appropriation par les bénéficiaires. A travers l'aide, il s'agissait également de fournir une assistance régulière, prévisible et non liée, et de réduire progressivement l'aide au projet au profit de l'aide budgétaire cadrant avec les priorités nationales. Les donateurs devraient en outre améliorer les procédures de programmation, de déboursement, ainsi que les règlements financiers et de passation des marchés dans le but de réduire les coûts de transaction et de gestion de l'aide.

25. Le recours à l'aide publique au développement présente des avantages certains pour les gouvernements de l'Afrique de l'Ouest. Elle permet de prendre en charge les dépenses sans compromettre la solvabilité de l'Etat, en particulier les dépenses d'éducation, de santé et d'infrastructures sociales qui constituent le socle des OMD, et qui ne peuvent pas être financées aux conditions du marché en raison de leur faible rentabilité financière. Mais elles induisent des charges de contre partie ou des coûts récurrents dont il faut tenir compte dans la programmation budgétaire. Certains analystes pensent aussi que l'aide au développement ne répond pas toujours aux priorités des bénéficiaires et qu'elle crée une dépendance de ces derniers vis-à-vis de donateurs. L'on cite aussi le syndrome hollandais et de la faiblesse de la capacité d'absorption des pays bénéficiaires comme d'autres contraintes au recours à l'aide publique au développement, arguments que la CNUCED juge exagérés.

26. Les évaluations des dernières années indiquent que, à l'échelle internationale, les tendances de l'aide publique au développement demeurent bien en deçà des promesses faites dans le cadre des OMD. En effet, contrairement aux attentes, les déboursements nets au titre de l'aide étaient de 103,7 milliards de dollars, représentant 0,28% du PNB des pays développés en 2007, soit une réduction de 8.4% en termes réels par rapport à l'année 2006. Seuls cinq pays, à savoir le Danemark, le Luxembourg, les Pays-Bas, la Norvège et la Suède ont atteint ou dépassé la cible de 0,7% entre 2004 et 2007. En revanche, dans nombre des grands pays industrialisés, en proportion du PIB, les déboursements au titre de l'aide publique sont très insuffisants et ont connu une baisse significative en 2007. Selon les Nations Unies (2008), en 2007, le montant net de l'APD des Etats Unies d'Amérique a baissé de 9.9% en termes réels, celui du Japon de 30.1% et celui de 15 pays de l'Union Européenne de 5.8% (UN, 2008).

Graphique 1 : Aide publique au développement octroyée par les pays donateurs de l'OCDE et du CAD en pourcentage de leur PIB

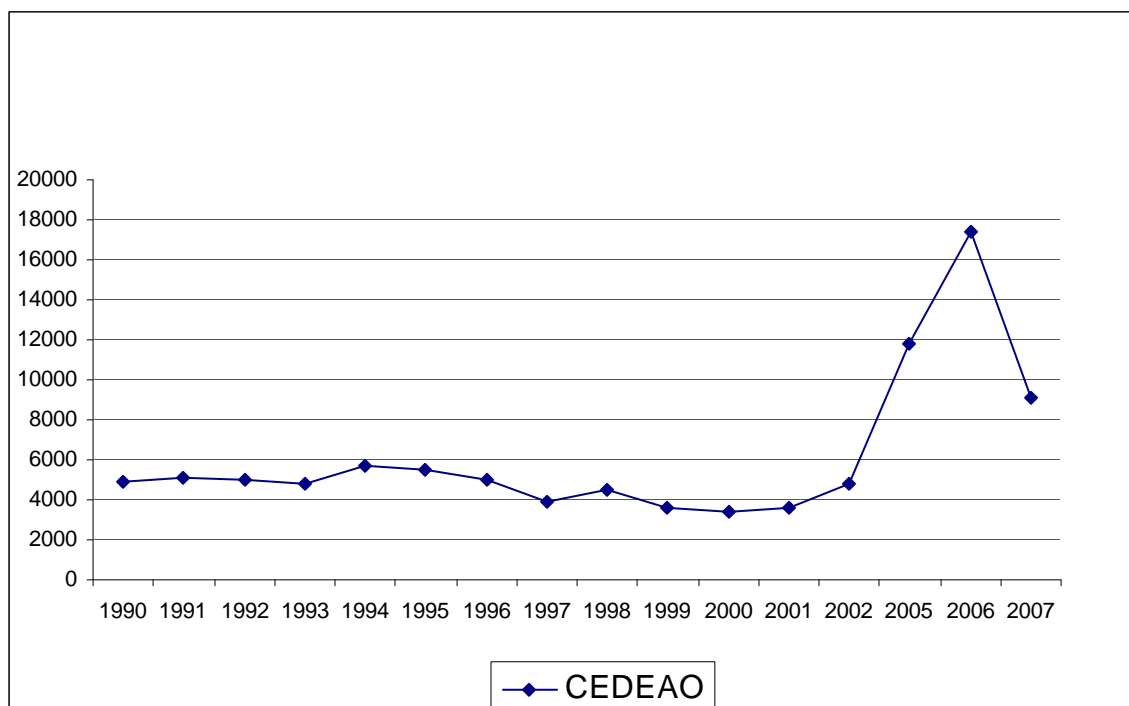


Source : Division Statistique des Nations Unies, 2005-2007

27. En ce qui concerne l'aide aux pays les moins avancés, elle est également en deçà des engagements pris par les pays de l'OCDE et les membres du Comité d'Aide au Développement (CAD) dans le plan d'action de Bruxelles, qui consistent à octroyer au moins 0.15 à 0.20% de PNB aux pays les moins avancés sous forme d'aide. A l'exception de la Belgique, de l'Irlande et du Royaume Uni, aucun pays n'a pu atteindre cet objectif en 2007 (NU, 2008). Au contraire, le flux de cette aide a baissé de manière continue entre 2005 et 2007.

28. En Afrique de l'Ouest, malgré la tendance à la hausse des dernières années, le flux de l'APD ne semble pas être à la hauteur des ambitions des OMD. Le volume de l'aide a en effet eu une évolution irrégulière depuis les années 60 et, plus particulièrement, sur la période 1990-2002. Il a augmenté considérablement entre 2002 et 2006 pour atteindre des niveaux exceptionnels de 11802 milliards de dollars US en 2005 et 17415 milliards de dollars US en 2006, à la faveur des allègements de dette accordés dans le cadre du Club de Paris au Nigeria.

Graphique 2 : Evolution du Volume de l'APD en Afrique de l'Ouest (Millions de \$ US)

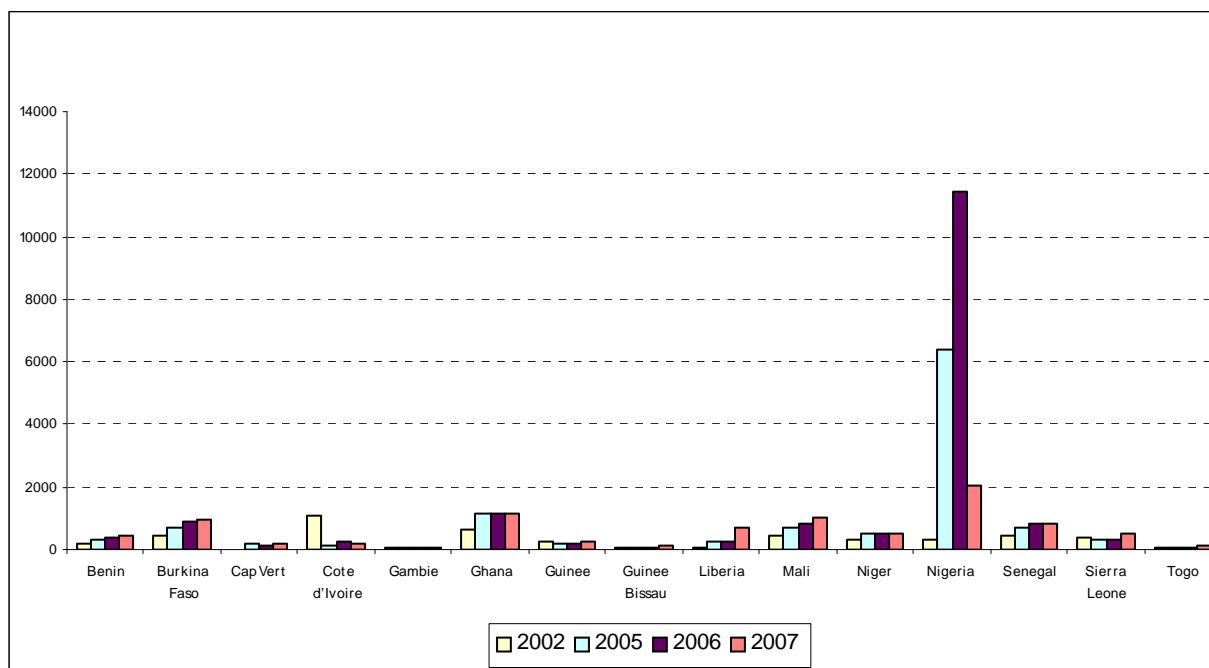


Source: World Bank, World Development Indicators 2004, 2008

29. A l'image de la situation au niveau régional, le montant de l'aide publique au développement reçu par les états membre a évolué de manière irrégulière entre 1990 et 2001. A l'exception de la Côte d'ivoire et de la Guinée, l'on observe, une tendance à la hausse du montant de l'aide publique au développement allouée à la plupart des états membres entre 2001 et 2007. Le Ghana a le plus bénéficié de l'aide publique au développement dans la sous-région entre 2000 et 2007 avec un montant respectif de 609 et 1151 millions de dollars. D'autres états membres tels que le Mali, le Burkina Faso et le Sénégal ont également bénéficié sur la période de volumes élevés de l'aide publique au développement. En ce qui concerne le Nigeria, il a connu une augmentation exceptionnelle de son APD en 2005 (6414 Millions de \$ US) et 2006 (11432 Millions de \$ US) suite aux remises de dettes accordées par le Club de Paris.

30. L'assistance reçue par le Togo, la Guinée Bissau et la Gambie sont les plus faibles de la sous-région. La Côte d'ivoire qui était le plus grand bénéficiaire de l'aide publique au développement entre 1990 et 1998, compte parmi les états membres qui bénéficient d'un faible montant de l'aide publique au développement depuis lors. Elle a connu une baisse régulière depuis 1998 en passant de 967 millions de dollar en 1998 à 165 millions de dollar en 2007. C'est seulement en 2002 que l'APD de ce pays a exceptionnellement atteint 1069 millions de dollars US \$, un montant qui était quasiment deux fois plus élevé que celui de chacun des autres principaux bénéficiaires que sont le Ghana (653), le Burkina Faso (473), le Mali (472), et le Sénégal (449).

Graphique 3 : Aide publique au développement (Millions de \$ US)



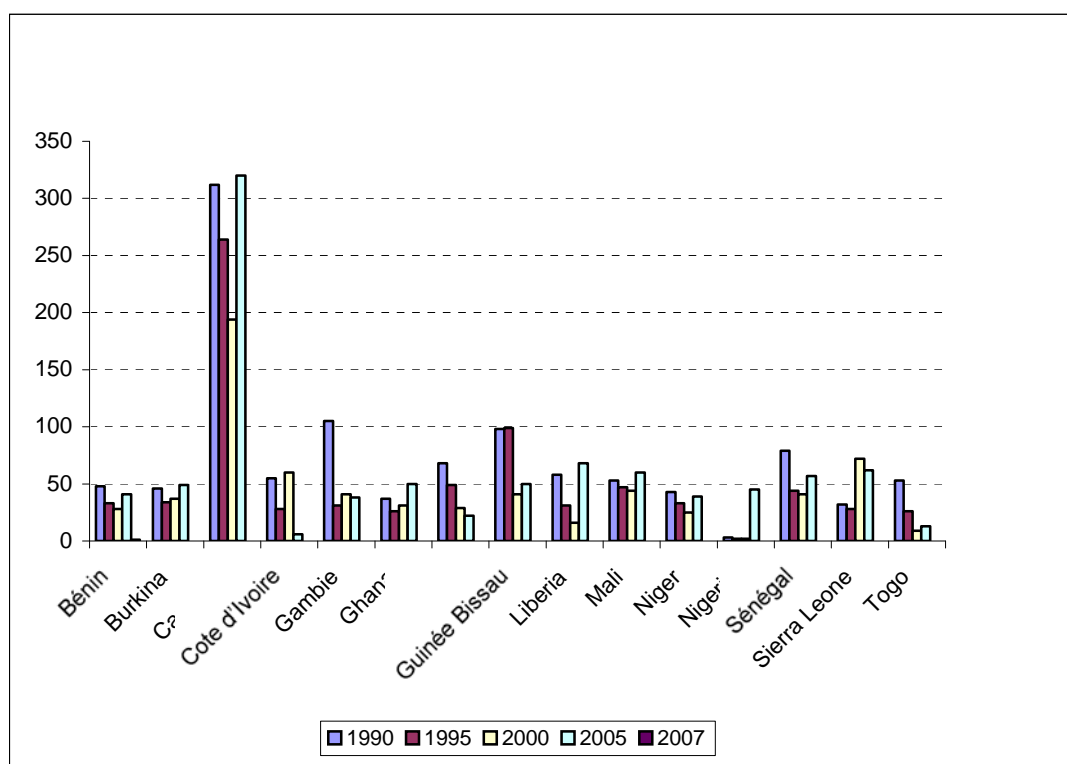
Source: World Bank, World Development Indicators 2004-2008

31. Cette évolution s'est traduite par une tendance générale à l'augmentation de l'aide publique au développement reçu par tête d'habitant dans la majorité des états membres entre 2000 à 2007. Le Cap Vert demeure le plus grand bénéficiaire de cette aide, avec un niveau de US\$ 267 en 2007 (Un minimum de 173 \$ EU par habitant en 2001 et un maximum de 335 \$ EU par habitant en 1992). D'autres pays tels que le Mali, le la Sierra Leone et le Sénégal ont bénéficié d'un montant relativement élevé de l'APD par tête entre 2000 et 2007. Même le Nigeria qui recevait le plus faible niveau de l'aide publique au développement par tête jusqu'en 2004, a enregistré une augmentation de cette dernière en 2005 et 2007. La Cote d'Ivoire a connu une baisse drastique de son APD par tête entre 2000 et 2007. Le Togo fait partie des pays les moins lotis avec US\$ 9 en 2000 et US\$ 12 en 2007

32. Malgré cette évolution en volume, l'aide financière extérieure octroyée sous forme d'APD demeure en deçà des engagements pris par les bailleurs de fonds. Par exemple, l'APD accordée pour la réalisation des OMD sur la base des engagements pris par le G8, entre 2001 et 2015, représentait moins de la moitié des ressources nécessaires à l'atteinte de ces objectifs (Nations Unies, 2005). Selon les estimations, les bailleurs de fonds du CAD accordent au moins la moitié de l'APD nette que reçoit l'Afrique de l'Ouest alors que les bailleurs de fonds multilatéraux en donnent un peu moins de la moitié. Le reste provient de pays non-membres du CAD.

33. Par ailleurs, comme il est constaté au Nigéria, l'augmentation du volume de l'aide publique au développement dans la plus part des états membres ne s'est pas nécessairement traduite un accroissement des ressources de l'aide allouée aux projets et programmes de développement. Elle est principalement imputable à l'allègement de la dette et l'aide d'urgence. Cette situation n'est pas spécifique à l'Afrique de l'ouest. Elle concerne toute l'Afrique subsaharienne où, selon OCDE (2006), l'allègement de la dette a absorbé un tiers de l'aide publique au développement.

Graphique 4 : Aide publique au développement par tête (US \$ / tête)



Source: World Bank, World Development Indicators 2008

34. En plus de l'augmentation de l'APD, son efficacité est aussi un élément primordial à l'atteinte des Objectifs du millénaire pour le développement. L'efficacité de l'aide suppose une harmonisation de l'APD telle que souligné dans la déclaration de Rome de 2003 et celle de Paris de 2005. Cette dernière met également l'accent sur la responsabilité mutuelle, la gestion axée sur le résultat, et l'alignement de l'APD sur les priorités nationales afin de leur permettre une appropriation par les pays bénéficiaires. Cela permettrait aussi une responsabilisation des gouvernements à l'égard de leurs citoyens plutôt que des donateurs étrangers ou institutions financières multilatérales (CNUCED, 2006).

35. Des progrès ont été certes réalisés dans l'amélioration de la qualité et de l'efficacité de l'APD, pour ce qui concerne le déliement de l'aide en particulier, suite à la mise en oeuvre de ces déclarations. Cependant, les récentes évaluations montrent que des efforts restent à faire. En effet, depuis 2002, un progrès palpable est fait par les membres du CAD et de l'OCDE dans le déliement de l'APD déboursé au profit des pays en développement (Voir tableau A5). A titre d'exemple l'Irlande a totalement délié son APD de 2001 à 2006, le Royaume Uni de 2002 à 2006, et la Norvège a délié en moyenne 99% de ses APD entre 2000 et 2006. D'autres pays tels que le Luxembourg, la Suède et les Pays-bas également ont fait des efforts dans ce domaine au cours ces dernières. En 2006, en moyenne de 96% de l'APD accordée par les pays de l'OCDE et du CAD aux Pays les moins avancés n'étaient liée à aucune conditionnalité (UN, 2008).

36. Cependant, dans la mesure où ces données n'incluent pas les assistances techniques fournies et les types d'assistances fournies par les états, le niveau de déliement de ces aides doit être interprété avec beaucoup de précaution, compte tenu du coût élevé des assistances techniques. Par exemple, en 2006, l'assistance technique représentait à elle seule environ 20.6% des APD net, soit près de 22 milliards de dollar; Ces proportions ont été respectivement de 40% en Australie, 39% au USA, 30% en Allemagne, 29% en Belgique, 26% en France et 21% en Grèce (CNUCED, cité par UN et OCDE, 2007).

37. Selon l'OCDE (2008), l'aide non liée est passé de 75% en 2005 à 88% en 2006. Les résultats des enquêtes menées par l'OCDE dans les pays dans le cadre du suivi de la mise en œuvre des recommandations de la déclaration de Paris dans nombre de pays de la sous-région en 2006 confirment cette tendance. Il ressort de ces enquêtes un accroissement de la proportion des apports d'aide reçu non liée dans nombre des états membres. Ces proportions ont atteint 95% au Mali, 92% au Burkina Faso et 84% au Niger. Cependant, ces progrès ne doivent pas faire perdre de vue certaines conditionnalités implicites de l'aide telles que les considérations géopolitiques qui ont une grande influence sur le volume de l'aide et son utilisation. Les conditionnalités explicites liées à l'aide multilatérale (cas de l'adoption des PAS, des DSRP, la bonne gouvernance, la démocratie, le respect des droits de l'homme) sont aussi des exemples illustratifs.

38. En ce qui concerne l'alignement de l'aide sur les politiques de développement des pays, l'on observe toujours la persistance de l'orientation de l'aide vers des projets plutôt que vers le budget chez les donateurs, contrairement aux recommandations la déclaration de Paris. Ce qui fait que des décalages persistants existent dans nombre de pays entre les priorités de développement et l'affectation des ressources. Lawson et al. (2005, cité par CNUCED, 2006) souligne à cet effet que moins de 20% des aides bilatérales sont affectées pour soutenir les budgets dans l'ensemble du continent africain. Les situations varient selon les pays en Afrique de l'Ouest, cette proportion pouvant atteindre 40% ou plus dans certains Etats (par exemple au Burkina en 2005, 68% des aides bilatérales sont affectées pour soutenir les budgets). Mais le soutien budgétaire suppose une gestion budgétaire et financière saine à laquelle les pays doivent se conformer. Des efforts restent à faire dans ce domaine dans nombre des états membres.

39. La mise en commun des ressources et leur utilisation à l'intérieur d'un seul cadre constitue un autre problème qui entrave le financement des OMD. En effet, malgré les efforts consentis par le biais de l'élaboration de cadres de dépenses à moyen terme (CDMT), les intervenants internes et externes tardent à traduire dans les faits le regroupement des ressources – y compris l'APD – et des dépenses, dans un seul outil budgétaire. Dans le domaine de l'aide en particulier, bon nombre de bailleurs de fonds n'ont toujours pas abandonné l'approche projet au profit du système d'aide budgétaire préconisé par le CAD de l'OCDE.

40. Des difficultés demeurent aussi dans le domaine de la prévisibilité de l'aide. En effet, les gouvernements des pays de la sous région disposent généralement de très peu d'information sur les montants de l'APD octroyée par les donateurs. En outre il existe souvent un décalage entre les engagements de financement des donateurs et les montant octroyés. Par exemple le Niger a reçu entre 1994 et 2005 une aide publique au développement d'un montant de 2.25 milliards de dollar US pour un engagement des donneurs de 6.4 milliard de dollar US (Rapport sur la réalisation des OMD au Niger, 2007). Ce décalage entre les versements attendus et ceux effectifs est également souligné au Bénin. L'une des conséquences de cette situation est l'incapacité des

états bénéficiaires à prendre en compte l'aide dans les budgets nationaux. L'appropriation n'est donc que partielle, ce qui pose un problème de transparence qui ne facilite pas la comptabilité de l'aide et l'obligation d'en rendre compte.

41. L'harmonisation des procédures et pratiques d'aide en vue de sa rationalisation constitue également un élément central à l'efficacité de l'aide. Dans l'ensemble, les résultats restent mitigés dans ce domaine. Par exemple, l'analyse de l'efficacité de l'aide au Niger indique que ce pays connaît une multiplicité de donateurs et de procédures d'acheminement de l'aide qui se traduit par une absence d'harmonisation et de coordination dans les interventions de ces partenaires. L'autre caractéristique de l'APD dans la sous-région est sa plus grande orientation vers les secteurs sociaux (Santé, éducation, eau et assainissement etc.). Il serait nécessaire d'en orienter plus grande vers les infrastructures économiques et le secteur productif pour stimuler davantage la croissance en vue de l'atteinte des OMDs. Par ailleurs, au regard des perspectives économiques et financières difficiles qui sévissent dans les pays développés, rien ne présage une augmentation de l'APD à l'endroit des pays en développement. Si des mesures vigoureuses ne sont pas prises, cette situation, conjuguée à l'insuffisance de l'efficacité de l'aide, pourrait avoir des répercussions considérables sur la réalisations des OMD en Afrique de l'Ouest.

3.2. LES INVESTISSEMENTS DIRECTS ETRANGERS

42. Bien que n'étant pas une cible privilégiée des OMD, les investissements directs étrangers constituent un appoint à leur réalisation. Leur flux a augmenté de façon régulière entre 1990 - 2000 et 2006 en Afrique de l'Ouest. Son volume est passé de 2094 millions de dollar en 1990-2000 à 3743 millions de dollar en 2004 et a atteint 6841 millions de dollar en 2006. En dépit de cette augmentation, le flux des investissements directs étrangers reste faible. Il représentait 30.3% des investissements étrangers en Afrique entre 1990 et 2000 contre 19.3% de ceux-ci en 2006. Dans la sous-région, ces flux sont principalement orientés vers le Nigeria qui détient en 2006, 79.6% des flux d'investissements directs étrangers de la sous-région. La Côte d'Ivoire, le Ghana, le Mali et la Guinée sont aussi des pays qui bénéficient d'un grand afflux des investissements directs étrangers.

43. Cependant, ces investissements participent, en moyenne, très peu à la formation brut du capital fixe dans la majorité des états membres. Ainsi, entre 1990-2000 et 2006, les investissements directs étrangers représentent moins de 25% des flux annuels d'investissement au Bénin, au Burkina, au Cap vert, en Côte d'Ivoire, au Ghana, en Guinée, au Mali, au Niger, au Sénégal, au Sierra Leone et Togo. C'est au Nigeria que l'on observe la plus forte proportion des investissements directs étrangers dans les flux annuels d'investissement, et son niveau croit de manière continue entre 1990-2000 (37.5%) et 2006 (75.8%). La Gambie est le second pays de la sous-région qui a une part importante des investissements directs étrangers dans les flux annuels d'investissement sur la période, avec respectivement 27.6 et 56.8%.

44. L'essentiel des investissements directs étrangers dans les états membres sont orientés vers les industries extractives qui contribuent très peu à la création d'emploi. Par exemple, selon le CNUCED (2007), les industries extractives représentaient 74.8% des investissements directs étrangers au Nigeria en 2005.

45. L'une des caractéristiques des investissements directs étrangers dans la sous région est la faible participation des opérateurs Africains aux activités en question. Cet état des choses explique pourquoi les progrès enregistrés par les Etats membres dans ce domaine ont eu peu d'impact en terme d'emploi, de développement humain et de création de la richesse nationale. En fait, la situation économique de nombre des états membres (Mali, Guinée, Niger, Nigeria) en dépit de l'augmentation des prix des matières premières en dit long sur le sujet, et pose la problématique de la renégociation des contrats. Il s'agit là de l'une des préoccupations majeures que tente de résoudre la Stratégie Africaine de Création et de Rétention de la richesse formulée par le Bureau de la CEA pour l'Afrique de l'Ouest.

Tableau 1: Volume du Flux d'investissement direct étranger (millions de dollar US)

Pays	1990-2000	2003	2004	2005	2006
Benin	40	45	64	53	63
Burkina	10	29	14	34	26
Cap vert	19	16	20	76	122
Côte d'ivoire	206	165	283	312	253
Gambie	21	15	49	45	70
Ghana	108	137	139	145	435
Guinée	21	83	98	102	108
Guinée Bissa	4	4	2	9	42
Mali	30	132	101	224	185
Niger	11	11	20	30	20
Nigeria	1477	2171	3127	3403	5445
Sénégal	57	52	77	45	58
Sierra Leone	7	9	61	59	43
Togo	17	34	59	77	57
Afrique de l'Ouest	2094	3377	3743	4997	6841

Sources: UNCTAD, *world investment report*, 2004-2007

Tableau 2: Proportion du Flux d'investissement direct étranger (millions de dollar US)

	1990-2000	2004	2005	2006	T
Bénin	13.1	8.1	6.3	7.7	
Burkina	1.5	1.2	2.7	1.9	
Cap vert	8.3	6.5	22.4	26.7	
Côte d'ivoire	14.8	19.1	18.9	14.5	
Gambie	27.6	49.5	38.2	56.8	
Ghana	8	5.9	6	17	
Guinée	3.6	18.1	23.2	23.3	
Guinée Bissa	8.3	3.1	14.3	65.7	
Mali	5.2	9.5	19.1	15	
Niger	4	4.3	5.6	3.6	
Nigeria	37.5	38.4	49.3	74.8	
Sénégal	7.8	4.2	2.3	2.8	
Sierra Leone	11.8	29.1	24.4	16.9	
Togo	7.6	13.6	17.3	12.1	
Afrique de l'ouest	19.8	22.6	26.8	34.6	

Sources: UNCTAD, *world investment report, 2004-2007*

3.3 LA DETTE EXTERIEURE

46. Chaque année, l'Afrique subsaharienne qui est la région la plus pauvre du monde dépense 14.5 milliards de dollar américain pour payer les services de la dette aux pays les plus riches du monde et aux institutions internationales comme la Banque Mondiale et le FMI. D'après la CNUCED, cet argent pouvait donner l'accès à l'eau potable à environ 1.3 milliards de personnes dans les pays en développement. En outre, d'après l'UNICEF, pour 1\$US octroyé sous forme d'aide au développement par l'Angleterre, 13 \$US reviennent sous forme de service de la dette. C'est donc pour réduire le fardeau de la dette et ainsi permettre aux pays pauvres de disposer davantage de ressources pour financer leur développement que le partenariat mondial préconisé par les OMD met un accent particulier les remises de dettes. Pour l'Afrique en particulier, un important allègement de la dette, voire son annulation pure et simple, pourrait être déterminant parce qu'il permet de libérer immédiatement des ressources pour financer des investissements publics nécessaires pour avancer rapidement vers la réalisation des OMD.

47. A propos de l'Afrique de l'Ouest, au seuil du millénaire, de nombreux pays étaient lourdement endettés. L'initiative PPTE qui a été lancée en 1996, a offert aux pays la possibilité de réduire leur endettement. Les pays qui ont bénéficié de l'allègement de leur dette, par le biais de l'initiative PPTE, ont réussi à réduire le fardeau de leur dette, en particulier par rapport au PIB. La dette extérieure, exprimée en pourcentage du PIB, a baissé passant de 73,5 % à 62,8 % entre 2002 et 2004, et cette tendance a été observée dans de nombreux pays de la sous-région. En décembre 2007, 8 pays d'Afrique de l'Ouest avaient atteint le point d'achèvement au titre de l'Initiative PPTE et bénéficient, par conséquent, de l'Initiative d'allègement de la dette multilatérale (IADM). Ce sont le Bénin, le Burkina Faso, la Gambie, le Ghana, le Mali, le Niger,

le Sénégal et la Sierra Leone. En outre, les quatre pays d'Afrique de l'Ouest suivants sont en phase intérimaire: Guinée, Guinée-Bissau, Libéria et Togo. Les progrès accomplis par la Côte d'Ivoire pour atteindre le point de décision ont été, de toute évidence, retardés par le contexte sécuritaire, politique et économique. Quant au Nigeria, il a bénéficié d'un allègement exceptionnel de sa dette à l'égard du club de Paris en 2005 et 2006.

48. Chose intéressante, l'allègement de la dette n'a pas eu les importantes retombées positives escomptées. Selon les données disponibles, l'encours total de la dette a augmenté dans tous les pays de la sous-région à l'exception du Ghana où il a baissé et est passé de 6,9 à 5,4 milliards \$ EU. En outre, seuls quatre pays (Bénin, Ghana, Niger et Gambie) ont enregistré une baisse de leur service de la dette extérieure au cours de cette période. D'ailleurs, pour bénéficier de l'allègement de la dette par le biais de l'initiative PPTE, les pays sont tenus de préparer et de mettre en œuvre une stratégie de réduction de la pauvreté (SRP). Toutefois, l'appropriation de la SRP, aspect essentiel de la réussite du programme, demeure une question controversée étant donné l'influence des bailleurs de fonds sur la préparation des DSRP.

49. Malgré les récents assouplissements des conditions d'éligibilité permettant à un plus grand nombre de pays de bénéficier de l'initiative PPTE, d'aucuns pensent que cette initiative ne permet pas de maintenir la dette des pays à un niveau soutenable pour leur permettre de dégager des ressources suffisantes pour réaliser les objectifs de réduction de la pauvreté. La tentative de certains bailleurs de fonds de réduire le volume de leur aide au développement en fonction du niveau de leur contribution au programme PPTE, est une autre source de préoccupation.

Tableau 3 : Initiative PPTE en Afrique de l'Ouest : Engagements et perspectives 1/_ Mars 2008
(en millions de dollars US et en valeur actualisée nette à la date d'approbation)

Réduction en terme de VAN			Réduction nominale du service de la dette			Date d'approbation	
Initiative PPTE	Initiative PPTE renforcée	Total	Initiative PPTE	Initiative PPTE renforcée	Total		
Pays qui ont atteint le point d'achèvement							
TOTAL	350	4344	4695	620	7210	7830	
Bénin	0	265	265	0	465	465	Mar-03
Burkina Faso 2/ Gambie	229	324	553	400	530	930	Avr-02 Dec-07
Ghana	0	2186	2186	0	3500	3500	Jul-04
Mali	121	417	539	220	675	895	Mar-03
Niger 2/	0	664	664	0	1190	1190	Apr-04
Sénégal	0	488	488	0	850	850	Apr-04
Sierra Leone	0	600	600	0	950	950	
Pays qui ont atteint le point de décision							
TOTAL	0	1628	1628	0	2630	2630	
Guinée	0	545	545	0	800	800	Dec-00
Guinée Bissau	0	416	416	0	790	790	Dec-00
Liberia	Mars-08
Togo	
Pays en attente							
Côte d'Ivoire 3/	345		345	800		800	

Notes

1/ Engagement à la réduction de la dette sous l'hypothèse de la pleine participation des créanciers

2/ L'assistance sous l'initiative PPTE renforcée inclut le topping-up avec la VAN calculée à la date d'approbation.

3/ La Côte d'Ivoire a atteint son point de décision sous l'initiative PPTE originelle en 1998 mais n'a atteint son point de décision ni sous cette initiative, ni sous celle de l'initiative renforcée. Les montants donnés ci dessus sont seulement indicatifs, basés sur le document préliminaire produit, et ne sont pas inclus dans les totaux.

Source: *Heavily Indebted Poor Countries (HIPC) Initiative - Statistical Update, March 2008*

3.4 ACCES AU MARCHÉ : Promotion du commerce international

50. Depuis le consensus de Monterrey, les exportations de la sous région en proportion du PIB se sont accrues pour 7 pays sur 15. Elles ont stagné ou régressé pour les autres. Les hausses observées s'expliquent essentiellement par les fortes demandes des produits de base sur le marché international. Cependant avec la crise financière et économique que connaissent la plupart des pays développés et émergents, cette tendance risque de s'estomper dans les années à venir.

Tableau 4: Part des exportations (% du PIB)

	Avant Monterrey (1998-01)	Après Monterrey (2002-05)
Bénin	16	14
Burkina Faso	10	9
Cap-Vert	24	32
Côte d'Ivoire	41	49
Gambie	45	44
Ghana	40	40
Guinée	24	23
Guinée-Bissau	25	33
Liberia	23	30
Mali	28	27
Niger	17	16
Nigeria	42	50
Sénégal	30	29
Sierra Leone	16	21
Togo	30	34

Source : *Indicateurs du développement dans le monde 2007*

51. L'offre des pays de la sous région certes constitue l'une des contraintes à l'exploitation optimum des préférences commerciales internationales. Mais fondamentalement, peu de progrès a été enregistré pour parvenir à un environnement commercial et financier ouvert, non discriminatoire et exempt des barrières tarifaires et non tarifaires pour les exportations des pays les moins avancés, comme le témoigne le blocage des négociations à l'OMC. La question des subventions agricoles aux Etats-Unis et dans le l'Union Européenne restent en suspens. Plus particulièrement, la question de la subvention du coton, un produit essentiel d'exportation dont dépendent plusieurs Etats de l'Afrique de l'Ouest, ne montre pas une perspective de solution.

52. De plus, les normes phytosanitaires continuent à freiner l'accès au marché international des produits en provenance des pays en développement. Prévu à l'origine pour atteindre des objectifs de politique interne, tels que la limitation des risques pour la santé et l'environnement ou la lutte contre la fraude, ces normes sont parfois utilisées à titre abusif comme de véritables instruments de protectionnisme. En effet, dans beaucoup de cas, certains pays s'en réfèrent pour interdire des importations sur leurs territoires sans apporter les preuves scientifiques requises, occasionnant ainsi une perte de marché pour les pays en voie de développement.

3.5 PARTENARIAT MONDIAL POUR L'ACCES AUX MEDICAMENTS ESSENTIELS

53. Pour ce qui est du partenariat mondial avec les entreprises pharmaceutiques, en vue de l'accès aux médicaments essentiels à prix abordables, l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) suit régulièrement la situation de 20 médicaments de première nécessité¹. Les récents résultats tels que récapitulés dans le tableau 5 montrent qu'aucun pays de l'Afrique de l'Ouest ne bénéficie d'un bon accès. Seuls la Côte d'Ivoire, la Guinée et le Cap Vert ont un accès moyen, la

¹ Progress towards the Millennium Development Goals, 1990-2003 _ UNSTATS

majorité des pays étant classée comme ayant un accent faible ou très faible. Il faudrait noter que le Nigeria, pays représentant plus de la moitié de la population de la sous région, est classé dans la catégorie de très faible accès.

54. Un aspect particulier qui focalise le débat est l'accès aux ARV. Les systèmes de prise en charge mis en place par les pays ont jusque là donné des résultats encore très faibles. Le pourcentage de femmes enceintes séropositives bénéficiant d'un traitement antirétroviral complet serait par exemple de l'ordre de 0.05% au Nigeria et de 1% au Burkina Faso selon l'ONUSIDA (2003). La situation des personnes à un stade avancé de leur infection à VIH qui bénéficient d'un traitement associant plusieurs antirétroviraux est aussi préoccupante dans les pays à prévalence élevée comme la Côte d'Ivoire, le Burkina Faso et le Nigeria².

Tableau 5: Proportion de la population ayant durablement accès à des médicaments de base d'un coût abordable

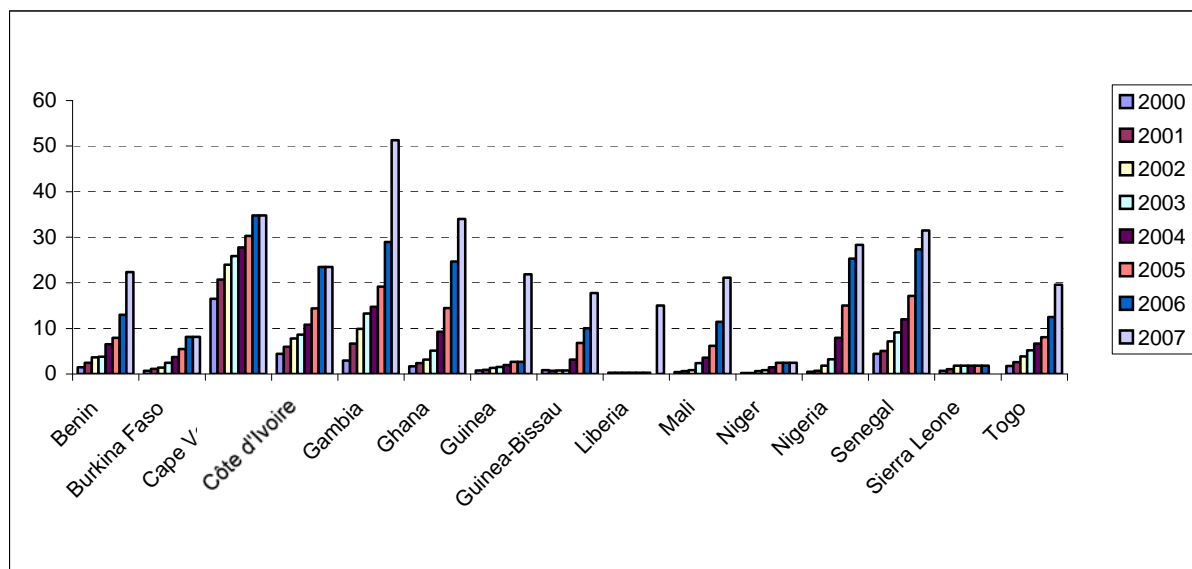
	Très Faible Accès 0-49%	Faible Accès 50-79%	Accès Moyen 80-94%	Bon Accès 95-100%
	Ghana Guinée-Bissau Nigeria Sierra Leone	Bénin Burkina Faso Mali Niger Sénégal Togo	Cap Vert Côte d'Ivoire Guinée	
Les données sont basées sur des estimations statistiques provenant de l'OMS et ses agences régionales à partir de l'enquête sur la situation des médicaments effectuée en 1998/99. Ces informations selon le HDR 2004 du PNUD sont les meilleures disponibles et sont entrain d'être validés par les Etats membres de l'OMS.				

3.6 PARTENARIAT MONDIAL EN MATIERE DE TRANSFERT DE TECHNOLOGIE

55. En ce qui concerne le suivi du partenariat mondial dans le domaine des technologies de l'information et de la communication, l'accès aux lignes téléphoniques fixes et cellulaires s'est beaucoup développé en Afrique de l'ouest entre 2002 et 2007. Cependant, son niveau reste relativement très faible. En 2002, le Cap Vert, avec un taux d'abonnement de 14.7% était le seul pays de la sous-région à avoir une proportion d'abonnement au téléphone fixe et cellulaires supérieur à 3% de la population. Des performances notables sont enregistrée dans la majorité des pays depuis cette période et la sous-région connaît une accroissement remarquable d'accès de la population à ces TICs, entre 2002 et 2007. En 2007, à l'exception du Niger (2.5%) et de la Sierra Leone (1.9% en 2006), tous les pays de la sous-région ont une proportion d'accès de plus de 15% de leur population aux TICs. C'est au Burkina Faso (51.3%), au Cap vert (34.8%), au Ghana (34%) et au Sénégal (31.5%) que l'on note un plus grand accès des populations aux lignes téléphoniques fixes et cellulaires. Ces changements proviennent de la croissance rapide dans l'utilisation des téléphones mobiles et des investissements y afférant, de la forte compétition et de la facilité d'abonnement.

² Le pourcentage des personnes traitées vaut respectivement 2.7%, 1.4% et 1.5% selon l'ONUSIDA (2003).

Graphique 5 : Nombre de lignes téléphoniques et de cellulaires pour 100 habitants

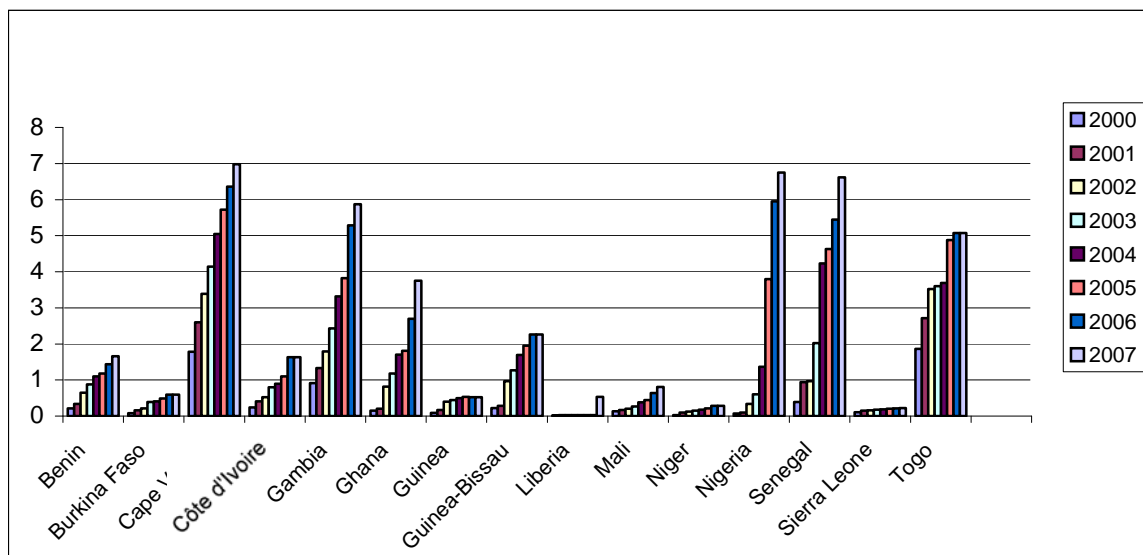


Source : Estimations de l'UIT (Union Internationale des Télécommunications)

56. Le nombre de micro-ordinateurs pour 100 habitants, autre indicateur de suivi du partenariat mondial, est aussi faible, mais en croissance. Le Cap Vert a la plus forte pénétration avec 7.97% en 2002 tandis que les autres pays ont moins de 3.5%. L'utilisation d'Internet est aussi très faible, et son accroissement reste lent. Le Cap vert, le Nigeria, le Sénégal, la Gambie et le Togo semblent les pays les plus avancés en terme d'utilisateurs d'Internet dans la sous-région, avec des proportions comprises entre 5.7% et 6.98%. Dans les autres pays la proportion d'utilisateurs d'internet est inférieure à 4% ; et dans certains pays tels que le Liberia, le Mali, le Niger et la Sierra Leone, elle est inférieure à 1%. Les statistiques³ cependant peuvent sous estimer la réalité car de nombreux utilisateurs ne sont pas abonnés et ont accès via les cybercafés, les bibliothèques.

Graphique 6 : Nombre d'utilisateurs d'Internet pour 100 habitants

³ Elles sont obtenues par un facteur multiplicateur du nombre d'abonnés.



Source : Estimations de l'UIT (Union Internationale des Télécommunications)

CONCLUSION

57. Dans ce contexte caractérisé par l'insuffisance des flux de ressources financières internes et par d'autres problèmes structurels qu'il faudra du temps pour résoudre, la réalisation des OMD dépendra sans aucun doute d'un apport extérieur substantiel, sous forme de subventions et d'autres financements concessionnels. En effet, bien que la mobilisation des ressources internes soit toute aussi importante pour le financement des OMD, ce but ne serait pas atteint à court terme compte tenu de la structure et des conditions des économies ouest africaines. Cependant, les évaluations récentes des concours externes à la réalisation des OMD restent mitigées. Il va sans dire que la communauté internationale devra redoubler ses efforts à la mesure des ambitions de la Déclaration du Millénaire et des OMD.

58. Manifestement, la mobilisation accrue et l'utilisation efficiente des flux extérieurs pour la réalisation des OMD constituent une responsabilité qui incombe à la fois aux pays de la sous région en tant que bénéficiaires, et aux donateurs. Les pouvoirs publics des pays de l'Afrique de l'Ouest devront s'investir davantage non seulement pour mobiliser davantage de ressources internes, mais également, ils devront renforcer la bonne gouvernance en vue de bénéficier de flux externes accrus, s'ils entendent faire de progrès substantiels vers la réalisation des OMD. Du côté des donateurs, ils devront poursuivre les efforts de coordination et d'harmonisation de l'aide et de son alignement avec les priorités des bénéficiaires. En tout état de cause, le respect de leurs engagements en terme du montant, de la qualité et de la régularité de l'assistance est primordial pour la réalisation des OMD à l'horizon 2015.

ANNEXE

Tableau A1: OMD 8 et ses indicateurs de suivi.

Objectif 8: Mettre en place un partenariat mondial pour le développement	
<p>Cible 8A: Poursuivre la mise en place d'un système commercial et financier multilatéral ouvert, réglementé, prévisible et non discriminatoire Comprend un engagement en faveur d'une bonne gouvernance, du développement et de la lutte contre la pauvreté, au niveau tant national qu'international</p> <p>Cible 8B: Répondre aux besoins particuliers des pays les moins avancés Suppose l'admission en franchise et hors contingents des produits exportés par les pays les moins avancés, l'application d'un programme renforcé d'allègement de la dette des pays pauvres très endettés (PPTe) et l'annulation des dettes publiques bilatérales, ainsi que l'octroi d'une aide publique au développement plus généreuse aux pays qui démontrent leur volonté de lutter contre la pauvreté</p> <p>Cible 8C: Répondre aux besoins particuliers des pays en développement sans littoral et des petits Etats insulaires en développement (en appliquant le Programme d'action pour le développement durable des petits Etats insulaires en développement et les décisions issues de la vingt-deuxième session extraordinaire de l'Assemblée Générale)</p> <p>Cible 8D: Traiter globalement le problème de la dette des pays en développement par des mesures d'ordre national et international propres à rendre l'endettement viable à long terme</p>	<p>Certains des indicateurs ci-après sont évalués séparément dans les cas des pays les moins avancés (PMA) de l'Afrique, des pays sans littoral et des petites Etats insulaires en développement</p> <p>Aide publique au développement (APD)</p> <p>8.1 Montant net de l'ADP totale et en faveur des pays les moins avancés, en pourcentage du revenu national brut des pays donateurs du Comité d'aide au développement de l'Organisation de coopération et de développement économiques (CAD/OCDE)</p> <p>8.2 Proportion de l'ADP bilatérale totale des pays du CAD/OCDE, par secteur, consacrée aux services sociaux de base (éducation de base, soins de santé primaires, nutrition, eau salubre et assainissement)</p> <p>8.3 Proportion de l'ADP bilatérale des pays du CAD/OCDE qui n'est pas liée</p> <p>8.4 ADP reçue par les pays en développement sans littoral en pourcentage de leur revenu national brut</p> <p>8.5 ADP reçue par les petits Etats insulaires en développement en pourcentage de leur revenu national brut</p> <p>Accès aux marchés</p> <p>8.6 Proportion du total des importations des pays développés (en valeur et à l'exclusion des armes) en provenance des pays en développement et des pays les moins avancés qui sont admises en franchise de droits</p> <p>8.7 Droits de douane moyens appliqués par les pays développés aux produits agricoles et textiles en provenance des pays en développement</p> <p>8.8 Estimation des subventions aux produits agricoles dans les pays de l'OCDE en pourcentage de leur produit intérieur brut</p> <p>8.9 Proportion de l'ADP allouée au renforcement des capacités commerciales</p> <p>Viabilité de la dette</p> <p>8.10 Nombre total de pays ayant atteint leurs points de décision et nombre total de pays ayant atteint leurs points d'achèvement (cumulatif) dans le cadre de l'Initiative en faveur des pays pauvres très endettés (PPTe)</p> <p>8.11 Allègement de la dette annoncé au titre de l'initiative en faveur des pays pauvres très endettés et de l'Initiative d'allègement de la dette multilatérale (IADM)</p> <p>8.12 Service de la dette, en pourcentage des exportations de biens et services</p>
<p>Cible 8E: En coopération avec l'industrie pharmaceutique, rendre les médicaments essentiels disponibles et abordables dans les pays en développement</p>	<p>8.13 Proportion de la population pouvant se procurer les médicaments essentiels à un coût abordable et dans des conditions pouvant être maintenues durablement</p>
<p>Cible 8F: En coopération avec le secteur privé, faire en sorte que les avantages des nouvelles technologies, en particulier des technologies de l'information et de la communication, soient accordés à tous</p>	<p>8.14 Nombre de lignes fixes, pour 100 habitants</p> <p>8.15 Abonnés à un service de téléphonie mobile, pour 100 habitants</p> <p>8.16 Nombre d'utilisateurs d'Internet, pour 100 habitants</p>

<http://mdgs.un.org/unsd/mdg/Host.aspx?Content=Indicators/OfficialList.htm>

Tableau A2: Aide publique au développement Net en pourcentage des PIB des Donateurs de

Source: Pays	1990	1995	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006
Australie	0.34 ^{2,4}	0.34 ^{2,4}	0.27 ^{2,4}	0.25 ^{2,4}	0.26 ^{2,4}	0.25 ^{2,4}	0.25 ^{2,4}	0.25 ^{2,4}	0.30 ^{2,4}
Autriche	0.11 ^{2,4}	0.27 ^{2,4}	0.23 ^{2,4}	0.34 ^{2,4}	0.26 ^{2,4}	0.20 ^{2,4}	0.23 ^{2,4}	0.52 ^{2,4}	0.47 ^{2,4}
Belgique	0.46 ^{2,4}	0.38 ^{2,4}	0.36 ^{2,4}	0.37 ^{2,4}	0.43 ^{2,4}	0.60 ^{2,4}	0.41 ^{2,4}	0.53 ^{2,4}	0.50 ^{2,4}
Canada	0.44 ^{2,4}	0.38 ^{2,4}	0.25 ^{2,4}	0.22 ^{2,4}	0.28 ^{2,4}	0.24 ^{2,4}	0.27 ^{2,4}	0.34 ^{2,4}	0.29 ^{2,4}
Danemark	0.94 ^{2,4}	0.96 ^{2,4}	1.06 ^{2,4}	1.03 ^{2,4}	0.96 ^{2,4}	0.84 ^{2,4}	0.85 ^{2,4}	0.81 ^{2,4}	0.80 ^{2,4}
Finlande	0.65 ^{2,4}	0.31 ^{2,4}	0.31 ^{2,4}	0.32 ^{2,4}	0.35 ^{2,4}	0.35 ^{2,4}	0.37 ^{2,4}	0.46 ^{2,4}	0.40 ^{2,4}
France	0.60 ^{2,4}	0.55 ^{2,4}	0.30 ^{2,4}	0.31 ^{2,4}	0.37 ^{2,4}	0.40 ^{2,4}	0.41 ^{2,4}	0.47 ^{2,4}	0.47 ^{2,4}
Allemagne	0.42 ^{2,4}	0.31 ^{2,4}	0.27 ^{2,4}	0.27 ^{2,4}	0.27 ^{2,4}	0.28 ^{2,4}	0.28 ^{2,4}	0.36 ^{2,3}	0.36 ^{2,4}
Grèce			0.20 ^{2,4}	0.17 ^{2,4}	0.21 ^{2,4}	0.21 ^{2,4}	0.16 ^{2,4}	0.17 ^{2,4}	0.17 ^{2,4}
Irlande	0.16 ^{2,4}	0.29 ^{2,4}	0.29 ^{2,4}	0.33 ^{2,4}	0.40 ^{2,4}	0.39 ^{2,4}	0.39 ^{2,4}	0.42 ^{2,4}	0.54 ^{2,4}
Italie	0.31 ^{2,4}	0.15 ^{2,4}	0.13 ^{2,4}	0.15 ^{2,4}	0.20 ^{2,4}	0.17 ^{2,4}	0.15 ^{2,4}	0.29 ^{2,4}	0.20 ^{2,4}
Japon	0.31 ^{2,4}	0.27 ^{2,4}	0.28 ^{2,4}	0.23 ^{2,4}	0.23 ^{2,4}	0.20 ^{2,4}	0.19 ^{2,4}	0.28 ^{2,4}	0.25 ^{2,4}
Luxembourg	0.21 ^{2,4}	0.36 ^{2,4}	0.71 ^{2,4}	0.76 ^{2,4}	0.77 ^{2,4}	0.81 ^{2,4}	0.83 ^{2,4}	0.86 ^{2,4}	0.89 ^{2,4}
Pays-Bas	0.92 ^{2,4}	0.81 ^{2,4}	0.84 ^{2,4}	0.82 ^{2,4}	0.81 ^{2,4}	0.80 ^{2,4}	0.73 ^{2,4}	0.82 ^{2,4}	0.81 ^{2,4}
Nouvelle Zélande	0.23 ^{2,4}	0.23 ^{2,4}	0.25 ^{2,4}	0.25 ^{2,4}	0.22 ^{2,4}	0.23 ^{2,4}	0.23 ^{2,4}	0.27 ^{2,4}	0.27 ^{2,4}
Norvège	1.17 ^{2,4}	0.86 ^{2,4}	0.76 ^{2,4}	0.80 ^{2,4}	0.89 ^{2,4}	0.92 ^{2,4}	0.87 ^{2,4}	0.94 ^{2,4}	0.89 ^{2,4}
Portugal	0.24 ^{2,4}	0.25 ^{2,4}	0.26 ^{2,4}	0.25 ^{2,4}	0.27 ^{2,4}	0.22 ^{2,4}	0.63 ^{2,4}	0.21 ^{2,4}	0.21 ^{2,4}
Espagne	0.20 ^{2,4}	0.24 ^{2,4}	0.22 ^{2,4}	0.30 ^{2,4}	0.26 ^{2,4}	0.23 ^{2,4}	0.24 ^{2,4}	0.27 ^{2,4}	0.32 ^{2,4}
Suède	0.91 ^{2,4}	0.77 ^{2,4}	0.80 ^{2,4}	0.77 ^{2,4}	0.84 ^{2,4}	0.79 ^{2,4}	0.78 ^{2,4}	0.94 ^{2,4}	1.02 ^{2,4}
Suisse	0.32 ^{2,4}	0.34 ^{2,4}	0.34 ^{2,4}	0.34 ^{2,4}	0.32 ^{2,4}	0.39 ^{2,4}	0.41 ^{2,4}	0.44 ^{2,4}	0.39 ^{2,4}
Royaumes Unies	0.27 ^{2,4}	0.29 ^{2,4}	0.32 ^{2,4}	0.32 ^{2,4}	0.31 ^{2,4}	0.34 ^{2,4}	0.36 ^{2,4}	0.47 ^{2,4}	0.51 ^{2,4}
Etats Unies	0.21 ^{2,4}	0.10 ^{2,4}	0.10 ^{2,4}	0.11 ^{2,4}	0.13 ^{2,4}	0.15 ^{2,4}	0.17 ^{2,4}	0.23 ^{2,4}	0.18 ^{2,4}

l'OCDE et du CAD

Sources : Division Statistiques des Nations Unies

Notes: 1. Préviation.2. Basé sur la base de données de l'OCDE et du CAD, 2008 3. Sur la base des engagements 4. Sur la base de la distribution

Note Importante: Certaines Données sur les OMD ont été ajustées par les agences spécialisées responsables en vue d'assurer la comparabilité internationale, conformément à leur mandat partagé pour évaluer les progrès dans la mise en œuvre des OMD aux niveaux régional et global

Tableau A 3: Aide publique au développement (Millions de \$ US)

Pays	1990	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2005	2006	2007
Bénin	268	280	288	221	205	211	239	273	220	348	375	470
Burkina Faso	331	491	420	368	400	398	336	389	473	696	870	930
Cap Vert	108	117	117	111	130	137	94	76		162	138	163
Cote d'Ivoire	688	1213	965	446	967	448	352	187	1069	110	251	165
Gambie	99	47	37	39	39	34	49	51	61	61	74	72
Ghana	563	651	651	494	702	609	609	652	653	1147	1176	1151
Guinée	293	417	299	381	359	238	153	272	250	201	161	224
Guinée Bissau	129	119	181	124	96	52	80	59	59	79	82	123
Liberia	114	124	173	76	72	94	68	37	52	233	268	696
Mali	482	541	491	429	347	354	360	350	472	711	825	1017
Niger	396	274	255	333	292	187	211	249	298	520	514	542
Nigeria	258	212	190	200	204	152	185	185	314	6414	11432	2042
Sénégal	818	666	580	423	501	535	423	419	449	687	826	843
Sierra Leone	61	206	184	119	106	74	182	334	353	350	344	535
Togo	260	192	157	125	128	71	70	47	51	83	79	121
CEDEAO	4868	5550	4988	3889	4548	3594	3411	3580	4774	11802	17415	9094

Source : Banque Mondiale, World development Indicators 2003, 2008

Tableau A 4 : Aide Publique au Développement par tête (US \$/tête)

Pays	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2005	2007
Bénin	48		54	56	48	33	51	38	35	35	28	41	43
Burkina	46	46	47	49	44	34	41	35	37	36	37	49	61
Cap Vert	312	301	335	323	326	264	298	277	316	323	194	320	267
Cote d'Ivoire	55	52	60	59	118	28	67	30	64	29	60	6	13
Gambie	105	104	110	81	65	31	32	33	32	26	41	38	45
Ghana	37	56	38	38	32	26	36	27	37	32	31	50	51
Guinée	68	64	74	65	56	49	44	55	51	33	29	22	18
Guinée Bissau	98	109	99	84	151	99	148	99	74	39	41	50	50
Liberia	58	63	47	47	0,24	31	62	26	24	31	16	68	75
Mali	53	52	48	40	47	47	50	43	34	33	44	60	69
Niger	43	47	45	41	43	33	27	34	29	18	25	39	29
Nigeria	3	3	3	3	2	2	2	2	2	1	2	45	79
Sénégal	79	84	87	63	79	44	68	48	56	58	41	57	68
Sierra Leone	32	25	32	48	63	28	40	25	22	15	72	62	63
Togo	53	57	62	26	33	26	40	31	30	16	9	13	12

Source : Banque Mondiale, *World Development Indicators* 2003, 2008

Tableau A5 : Aide publique au développement non liée, en pourcentage

Pays	1990	1995	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006
Australie	32.8 ^{1,2}		77.4 ^{1,2}	59.3 ^{1,2}	56.7 ^{1,2}	67.2 ^{1,2}	77.1 ^{1,2}	71.9 ^{1,2}	
Autriche	32.1 ^{1,2}	25.0 ^{1,2}	59.2 ^{1,2}		69.0 ^{1,2}	51.4 ^{1,2}	52.2 ^{1,2}	88.7 ^{1,2}	89.5 ^{1,2}
Belgique			85.7 ^{1,2}	89.8 ^{1,2}	92.6 ^{1,2}	99.1 ^{1,2}	92.7 ^{1,2}	95.7 ^{1,2}	90.7 ^{1,2}
Canada	46.6 ^{1,2}	40.8 ^{1,2}	24.9 ^{1,2}	31.7 ^{1,2}	61.4 ^{1,2}	52.6 ^{1,2}	56.7 ^{1,2}	66.5 ^{1,2}	62.9 ^{1,2}
Danemark		61.3 ^{1,2}	80.5 ^{1,2}	93.3 ^{1,2}	82.1 ^{1,2}	71.5 ^{1,2}	88.8 ^{1,2}	94.5 ^{1,2}	95.3 ^{1,2}
Finlande	31.5 ^{1,2}	75.8 ^{1,2}	89.5 ^{1,2}	87.5 ^{1,2}	82.5 ^{1,2}	85.8 ^{1,2}		95.1 ^{1,2}	86.5 ^{1,2}
France	63.6 ^{1,2}	58.4 ^{1,2}	68.0 ^{1,2}	66.6 ^{1,2}	91.5 ^{1,2}	93.1 ^{1,2}	94.2 ^{1,2}	94.7 ^{1,2}	95.6 ^{1,2}
Allemagne	61.8 ^{1,2}	60.3 ^{1,2}	93.2 ^{1,2}	84.6 ^{1,2}	86.6 ^{1,2}	94.6 ^{1,2}	92.2 ^{1,2}	93.0 ^{1,2}	93.3 ^{1,2}
Grèce			23.5 ^{1,2}	17.3 ^{1,2}	13.9 ^{1,2}	93.8 ^{1,2}	23.0 ^{1,2}	73.6 ^{1,2}	39.1 ^{1,2}
Irlande				100.0 ^{1,2}	100.0 ^{1,2}	100.0 ^{1,2}	100.0 ^{1,2}	100.0 ^{1,2}	100.0 ^{1,2}
Italie	21.7 ^{1,2}	59.8 ^{1,2}	38.2 ^{1,2}	7.8 ^{1,2}				92.1 ^{1,2}	77.0 ^{1,2}
Japon	88.9 ^{1,2}	96.3 ^{1,2}	86.4 ^{1,2}	81.8 ^{1,2}	82.8 ^{1,2}	96.1 ^{1,2}	94.4 ^{1,2}	89.6 ^{1,2}	95.6 ^{1,2}
Luxembourg			96.7 ^{1,2}					99.1 ^{1,2}	100.0 ^{1,2}
Pays-Bas	55.5 ^{1,2}	78.9 ^{1,2}	95.3 ^{1,2}	91.2 ^{1,2}	88.6 ^{1,2}	82.0 ^{1,2}	86.8 ^{1,2}	96.2 ^{1,2}	100.0 ^{1,2}
Nouvelle Zélande	100.0 ^{1,2}				76.0 ^{1,2}	81.4 ^{1,2}	81.2 ^{1,2}	92.3 ^{1,2}	90.2 ^{1,2}
Norvège	61.3 ^{1,2}	77.0 ^{1,2}	97.7 ^{1,2}	98.9 ^{1,2}	99.1 ^{1,2}	99.9 ^{1,2}	100.0 ^{1,2}	99.6 ^{1,2}	99.8 ^{1,2}
Portugal		98.1 ^{1,2}	98.2 ^{1,2}	57.7 ^{1,2}	33.0 ^{1,2}	93.7 ^{1,2}	99.2 ^{1,2}	60.7 ^{1,2}	61.3 ^{1,2}
Espagne			47.2 ^{1,2}	68.9 ^{1,2}	59.9 ^{1,2}	55.8 ^{1,2}	67.7 ^{1,2}	86.6 ^{1,2}	82.8 ^{1,2}
Suède	87.5 ^{1,2}	93.9 ^{1,2}	85.4 ^{1,2}	96.5 ^{1,2}	87.6 ^{1,2}	100.0 ^{1,2}	99.4 ^{1,2}	98.3 ^{1,2}	100.0 ^{1,2}
Suisse	78.5 ^{1,2}	91.3 ^{1,2}	93.6 ^{1,2}	96.1 ^{1,2}	95.1 ^{1,2}	96.4 ^{1,2}	96.8 ^{1,2}	98.0 ^{1,2}	96.3 ^{1,2}
Royaumes Unis		86.2 ^{1,2}	91.5 ^{1,2}	93.9 ^{1,2}	100.0 ^{1,2}	100.0 ^{1,2}	100.0 ^{1,2}	100.0 ^{1,2}	100.0 ^{1,2}

Sources : *Division Statistiques des Nations Unies*

Notes de bas de page : 1. Basé sur la base de données de l'OCDE et du CAD, 2008

2. Sur la base des engagements

Note Importante: Certaines Données sur les OMD ont été ajustées par les agences spécialisées responsables en vue d'assurer la comparabilité internationale, conformément à leur mandat partagé pour évaluer les progrès dans la mise en œuvre des OMDs aux niveaux régional et global.

Tableau A6 : Nombre de ligne téléphonique et de cellulaires pour 100 habitants

<i>Pays</i>	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007
Bénin	1.49	2.48	3.67	3.82	6.51	7.97	13.02	22.31
Burkina Faso	0.69	1.15	1.44	2.45	3.75	5.48	8.15	8.15
Cape Vert	16.51	20.73	23.95	25.86	27.76	30.25	34.79	34.79
Côte d'Ivoire	4.40	5.99	7.80	8.63	10.81	14.37	23.44	23.44
Gambie	2.96	6.64	9.90	13.31	14.75	19.21	28.97	51.31
Ghana	1.72	2.40	3.19	5.12	9.27	14.45	24.67	33.99
Guinée	0.79	0.94	1.33	1.53	1.97	2.65	2.65	21.88
Guinée-Bissau	0.81	0.70	0.77	0.79	3.19	6.84	10.05	17.75
Liberia	0.27	0.28	0.28	0.28	0.28	0.28		15.07
Mali	0.43	0.63	0.83	2.42	3.60	6.20	11.46	21.16
Niger	0.19	0.20	0.63	0.81	1.46	2.49	2.49	2.49
Nigeria	0.50	0.72	1.84	3.21	7.91	15.06	25.31	28.34
Sénégal	4.41	5.09	7.17	9.10	12.00	17.13	27.36	31.51
Sierra Leone	0.69	1.06	1.86	1.86	1.86	1.86	1.86	
Togo	1.73	2.59	3.89	5.22	6.65	8.08	12.53	19.59
Afrique	4.29	5.57	7.04	8.96	12.06	18.31	24.76	30.94

Source : Estimation de l'Union Internationale des Télécommunications (UIT)

Tableau A7 : Nombre de ligne de cellulaires pour 100 habitants

<i>Pays</i>	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007
Bénin	51.8	67.8	77.7	78.0	86.3	88.7	93.2	94.5
Burkina Faso	32.2	56.8	64.2	78.1	82.3	87.4	91.5	91.5
Cape Vert	26.5	32.9	38.0	42.7	47.8	53.3	60.3	60.3
Côte d'Ivoire	64.2	71.3	76.0	84.3	86.7	90.1	94.0	94.0
Gambie	14.4	61.1	72.3	78.1	80.3	84.9	89.7	91.3
Ghana	38.0	49.9	58.4	73.2	84.4	89.9	93.6	95.3
Guinée	63.4	68.6	77.7	81.0	85.5	75.9	75.9	97.6
Guinée-Bissau	-	-	-	10.8	80.2	91.1	95.9	98.5
Liberia	18.3	22.7	22.7	22.7	22.7	22.7	...	99.6
Mali	21.0	32.0	44.8	80.2	86.1	90.9	94.8	96.9
Niger	9.3	8.9	72.0	78.2	87.7	93.1	93.1	93.1
Nigeria	5.1	30.7	69.1	78.0	89.9	93.8	95.0	96.2
Sénégal	54.9	56.0	71.1	77.4	82.1	86.6	91.3	93.1
Sierra Leone	38.6	54.2	73.6	73.6	73.6	73.6	73.6	...
Togo	53.9	66.3	76.9	79.9	83.5	87.3	89.6	92.3
Afrique	44.2	54.4	61.8	68.2	75.3	83.4	87.3	89.6

Source : *Estimation de l'Union Internationale des Télécommunications (UIT)*

Tableau A8 : Nombre d'utilisateurs d'Internet pour 100 habitants

<i>Pays</i>	<i>2000</i>	<i>2001</i>	<i>2002</i>	<i>2003</i>	<i>2004</i>	<i>2005</i>	<i>2006</i>	<i>2007</i>
Bénin	0.21	0.34	0.65	0.88	1.10	1.18	1.44	1.66
Burkina Faso	0.08	0.16	0.21	0.39	0.41	0.49	0.59	0.59
Cape Vert	1.78	2.60	3.39	4.14	5.05	5.72	6.36	6.98
Côte d'Ivoire	0.24	0.41	0.52	0.80	0.90	1.10	1.63	1.63
Gambie	0.91	1.33	1.79	2.43	3.32	3.82	5.29	5.87
Ghana	0.15	0.20	0.82	1.18	1.70	1.81	2.70	3.75
Guinée	0.09	0.17	0.40	0.44	0.50	0.53	0.52	0.52
Guinée-Bissau	0.22	0.28	0.97	1.27	1.69	1.95	2.26	2.26
Liberia	0.02	0.03	0.03	0.03	0.03	0.03	0.03	0.53
Mali	0.13	0.17	0.20	0.27	0.38	0.44	0.64	0.81
Niger	0.03	0.10	0.12	0.15	0.18	0.21	0.28	0.28
Nigeria	0.07	0.10	0.34	0.60	1.37	3.80	5.95	6.75
Sénégal	0.39	0.94	0.97	2.02	4.23	4.63	5.45	6.62
Sierra Leone	0.11	0.15	0.16	0.18	0.19	0.20	0.21	0.22
Togo	1.86	2.71	3.52	3.60	3.69	4.88	5.07	5.07
Afrique	0.55	0.74	1.19	1.64	2.41	3.67	4.95	5.46

Source : Estimation de l'Union Internationale des Télécommunications (UIT)

Bibliographie

Atiopou. Amevi M. (2007). Marchés financiers africains. 2002-2006

Banque mondiale (2008/2009). Les jeunes et l'emploi en Afrique : le potentiel, le problème, la promesse. Indicateurs du développement en Afrique.

Conférence des Nations Unies sur le Commerce et le Développement (CNUCED) (2008). Rapport 2008 sur les pays les moins avancés.

CEA (2007). Situation des transports en Afrique

CEA-AO (2008) : Rapport sur l'état d'avancement de la mise en œuvre des agendas régionaux et internationaux, notamment le NEPAD, les Objectifs du millénaire pour le Développement et d'autres initiatives sous-régionales spéciales

CEA-AO (2007) : Progrès et perspectives dans l'atteinte des OMDs et des objectifs du NEPAD en Afrique de l'ouest : Quel espace budgétaire faut-il pour réussir ?

CEDEAO (2002-2008). Indicateurs sociaux et économiques, Estimations FMI.

CEDEAO (2002). Développement et entretien du réseau routier en Afrique de l'ouest

CEDEAO & Club du Sahel et de l'Afrique de l'ouest (2005a). ATLAS RÉGIONAL des transports et des télécommunications dans la CEDEAO.

CEDEAO & Club du Sahel et de l'Afrique de l'ouest (2005b). ATLAS RÉGIONAL démographique

CNUCED (2006). Le Développement économique en Afrique : doublement de l'aide : Assurer la «Grande Poussée»

Diaw Issa Mare (2004). Situation et évolution du secteur de l'Energie en Afrique de l'ouest/régulation dans le contexte du système d'Echange d'Energie Electrique ouest africain

Guillaume Marie (2005) Emploi et marché du travail : les premières données statistiques disponibles pour sept capitales africaines

Magrin, Geraud (2007). L'Afrique sub-saharienne face aux famines énergétiques

OCDE (2008) : Enquête 2008 de suivi de la mise en œuvre de la déclaration de Paris : Une Aide efficace d'ici 2010 ? Les actions à prendre.

OCDE (2006) : Enquête 2006 de suivi de la mise en œuvre de la déclaration de Paris

OCDE (2006) : Enquête 2006 de suivi de la mise en œuvre de la déclaration de Paris : Bénin

OCDE (2006) : Enquête 2006 de suivi de la mise en œuvre de la déclaration de Paris : Burkina Faso

OCDE (2006) : Enquête 2006 de suivi de la mise en œuvre de la déclaration de Paris : Mali

OCDE (2006) : Enquête 2006 de suivi de la mise en œuvre de la déclaration de Paris : Niger

OIT (2006). Les tendances mondiales de l'emploi en Afrique: OIT 2006

UN (2008) : Delivering on the Global partnership for achieving the millennium Development Goals

UN et OCDE (2008) Efficacité de l'aide : Un Impératif pour Atteindre nos Objectifs de Développement

UEMOA, PER 2006-2010'